Luberon Monts de Vaucluse AGGLOMÉRATION

République française *2025/....*
Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
Séance du 3 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trois juillet, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-sept juin deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	34	**Suffrages exprimés :**	48
Absents :	21	- dont POUR :	48
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	7	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme ARAGONES Claire
M. BATOUX Philippe
M. BOREL Félix
M. CARLIER Roland
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane
M. COURTECUISSE Patrick
Mme CRESP Delphine
Mme DAUPHIN Mathilde
M. DECHER Martine
M. DERRIVE Eric
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérésa
Mme FAURE Cécile
M. GERAULT Jean-Pierre
Mme GIRARD Nicole
Mme GREGOIRE Sylvie
M. KITAEFF Richard
M. LIBERATO Fabrice
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
M. MASSIP Frédéric
Mme MILESI Véronique
M. MOUNIER Christian
Mme NALLET Christine
M. NOUVEAU Michel
Mme PAIGNON Laurence
M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme PIERI Julia
M. RIVET Jean-Philippe
M. ROUSSET André
M. SEBBAH Didier
M. SILVESTRE Claude
M. SINTES Patrick
Mme STELLA Aurore
M. VOURET Eric

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme ANGELETTI Frédérique	ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier
M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérésa
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSE Patrick
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine
M. LE FAOU Michel	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme PALACIO Céline	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
M. PETTAVINO Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

Absents excusés :
Mme JEAN Amélie
Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MONFRIN Marie-Josée
Mme PONTET Annie

Absents non-excusés :
Mme AMOROS Elisabeth
M. JUSTINESY Gérard
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :
Mme PIERI Julia

Luberon Monts de Vaucluse AGGLOMÉRATION	République française 2025/ .... Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 3 juillet 2025

N° 2025-116	**FINANCES** – BUDGET PRINCIPAL Décision modificative n°1

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu l'instruction comptable M57 ;*
- *Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire 2025-059 en date du 03 avril 2025 portant adoption du budget primitif du budget principal de LMV ;*
- *Vu l'avis du bureau communautaire en date du 19 juin 2025 ;*
- *Vu l'avis de la commission des finances du 19 juin 2025.*

Le budget primitif de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse a été voté le 3 avril 2025.
Des modifications doivent être apportées, en dépenses et en recettes, pour tenir compte de l'exécution budgétaire.

La décision modificative n°1 du budget principal a pour objet :

En dépenses de fonctionnement :

- Un ajustement des contributions au SIRCC et au SMVAD à la suite des derniers appels de fonds de ces syndicats ;
- L'augmentation des crédits nécessaires au reversement de la taxe de séjour 2024 (437 000 €) en faveur de Destination Luberon et du Département de Vaucluse.

En recettes de fonctionnement :

- Le reversement du boni de liquidation par CITADIS suite à la clôture du bilan d'exploitation du parc d'activité Bel Air (112 076 €) ;
- Une diminution de la Dotation de Compensation pour la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) de 105 070 €.

En dépenses et en recettes d'investissement, la décision modificative n°1 retrace :

- Une avance de trésorerie pour le budget annexe « assainissement collectif » de 500 000 € ;
- Des crédits supplémentaires à hauteur de 110 000 € suite aux résultats des appels d'offre pour la réalisation des VRD de l'extension de la zone d'activité du Tourail ;
- Un ajustement de l'emprunt d'équilibre qui s'élève au total à 4 500 000 €.

Ainsi, la décision modificative n°1 du budget principal s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 7 006,00 €
- Section d'investissement : 612 648.78 €

Le Conseil Communautaire,
Ouï le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l'unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** par chapitre la décision modificative n°1 du budget principal équilibrée comme suit :
  Section de fonctionnement : 7 006.00 €
  Section d'investissement : 612 648.78 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

Cavaillon, le 7 juillet 2025

La Secrétaire de séance,

Julia PIERI

Le Président,

Gérard DAUDET

Luberon Monts de Vaucluse Agglomération ★ LMV ★

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage. Elle peut également être contestée par la voie du recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage ou de la date de la décision de rejet expresse ou implicite prise par l'administration sur le recours gracieux préalable.